

LE CINÉMA

CINÉMA MAX LINDER

Salomé, adaptation musicale de M. A. LEPARQ.
d'après RICHARD STRAUSS.

Tout effort concernant la Musique, toute manifestation destinée à la répandre ou à la mettre en valeur doit être encouragée. Et c'est pour cette raison que le *Courrier Musical* désire ne pas passer sous silence la tentative qui vient d'être faite de souligner avec de la musique, la représentation d'un film relatant la pénible aventure de *Salomé*. Du film lui-même, je ne dirai rien, n'ayant aucune compétence spéciale. Comme le dernier des c... de payants, je constaterai qu'il m'a plu, et que la sadique horreur du caractère de *Salomé* est assez habilement masqué. A peine constaterai-je que les textes projetés entre chaque tableau ont parfois une rédaction enfantine assez amusante.

Il était hardi de s'attaquer à une œuvre musicale qui ne vaut guère que par son orchestration pour la faire interpréter par un modeste orchestre de 25 musiciens, « piano adjuvante ». Evidemment, on ne peut s'attendre à retrouver les combinaisons rares de timbres, les sonorités curieuses ou après, les couleurs habilement dosées ou opposées qui s'épanouissent en bouquet d'artifice ou en un miroitement de paillettes étincelantes dans la polyphonie compliquée de Strauss. Et, cela retiré, il ne reste pas grand-chose. Le piano remplace ce qu'il peut, mais son uniformité sonore n'arrive pas à silhouetter suffisamment les dessins musicaux. Il semble un peu le parent pauvre des riches instruments absents ou en trop petit nombre, et qu'il n'arrive pas, malgré de consciencieux efforts, à suppléer. L'adaptation de M. A. Leparq est celle d'un musicien consciencieux et adroit. Evidemment, on ne peut dire que cela « tombe » mathématiquement ; il y a bien quelques raccourcissements, quelques étirages, quelques coups de tranchet. Mais, tout de même, c'est suffisamment adéquat pour être très acceptable, et créer autour du film l'atmosphère nécessaire.

Un gros reproche est pourtant à faire. Pourquoi avoir été chercher de la musique étrangère qui n'a même pas l'excuse de sa facilité d'exécution, bien au contraire ? N'avons-nous pas de la musique française qui ferait aussi bien — et même mieux — l'affaire ? Puisque, à ce cinéma, on a voulu servir la Musique, ce qui est bien, pourquoi n'avoir pas servi, en premier lieu — ce qui serait parfait — la Musique française ? Et secondairement, puisqu'il est à peu près impossible d'habiller un film à sa juste mesure avec une musique toujours trop vaste pour lui, et qui ne tient qu'avec des reprises ou des coutures gênantes ou visibles, pourquoi ne pas lui faire un complet spécial, sortant de chez le bon tailleur ? Nous ne manquons pas, en France, de maisons recommandables.

Ces réserves faites dans l'intérêt même de l'essor complet du film, dont une musique sincère rehaussera toujours la production, il faut constater tout l'intérêt que présente cet essai d'harmonieuse réalisation et en féliciter ceux qui en ont été les promoteurs.

AU GAUMONT PALACE

FESTIVAL MUSICAL

Ragon a chanté l'air du Cours la Reine et le Fabliau de *Manon*. La voix est jolie, et la technique habile. Mais tous les mouvements ont été trop lents.

Tous les autres numéros musicaux ont donné lieu à des danses agréables. On ne peut s'empêcher de remarquer pourtant que le cadre manquait. Une projection, situant l'action, arrivait à deux mètres du sol et laissait à découvert une toile brune, devant laquelle évoluaient les danseurs : d'où une solution de continuité qui met les sujets hors de leur cadre et rompt le lien visuel. Et puis, ces scènes vues depuis des années au théâtre avec tout ce qu'il comporte de figuration, d'accessoires et des décors somptueux, semblaient ainsi, aperçues par l'entrebâillement d'une porte. Les *Scènes Pittoresques*, dansées avec un décor complet, et qui ont l'avantage de pas faire partie du théâtre, de Massenet, ont été les plus réussies.

Pendant le film, le *Piège doré*, dont les aventures sont d'une invraisemblance abusive, et où il y a des chiens et un bébé (et non un baby, malgré le cours de la livre) très intéressants, et de jolis effets de traîneau et de neige, l'orchestre a fait entendre la *Symphonie en mi* de M. Brun, la *Tempête* de M. Honegger, le *Cortège d'Amphitrite* de M. Ph. Gaubert et le *Chasseur maudit* de C. Franck. C'est, on le voit, d'un éclectisme averti. M. Fosse et son orchestre s'en sont fort bien tirés, malgré les difficultés que présente en particulier l'œuvre de M. Honegger, dont il est amusant d'entendre la *Tempête*, après avoir ouï le *Roi David*. La *Symphonie* de M. Brun m'a paru consonante et bien bâtie : je dis, m'a paru, car il m'a toujours semblé difficile, d'occuper simultanément deux sens de façon à pouvoir en jouir, sans que ce soit au détriment de l'un ou de l'autre.

En résumé, l'effort musical du Gaumont Palace est à encourager. A une époque où les pouvoirs publics, semblent n'avoir qu'un but, celui d'étouffer la musique sous le poids des taxes qui vont toujours en augmentant (et, en revanche, d'exempter le « poing » de toute charge), nous ne saurions trop soutenir toute tentative faite pour répandre l'art des sons, le plus idéal et le plus pur de tous.

Louis-Charles Battaille.

Pour les Professionnels

Notre compatriote M. R.-F. Schmitz, le parfait virtuose et le professeur bien connu, a terminé récemment avec plus de succès que jamais ses séries de *Master classes* en Amérique. Ces sessions d'enseignement spécialement destinées aux professionnels ont été suivies avec passion par un grand nombre d'artistes désormais conquis par la valeur, le charme et le dévouement du jeune maître. En juillet dernier, lors de la session de Chicago, qui fut particulièrement suivie et brillante, M. Robert Schmitz eut l'idée généreuse d'organiser un concours comportant un prix d'argent assez important, dont le montant était prélevé sur une partie des recettes d'inscriptions aux classes, et en partie par des dons. Ce prix était destiné à l'élève le plus méritant, et dont en même temps la situation matérielle demandait le plus d'aide. Il fut délivré à deux candidats *ex æquo*, cette année, les épreuves ayant été

le parent pauvre des... ou en trop petit nombre, et qu'il n'arrive pas, malgré de consciencieux efforts, à suppléer. L'adaptation de M. A. Leparq est celle d'un musicien consciencieux et adroit. Evidemment, on ne peut dire que cela « tombe » mathématiquement ; il y a bien quelques raccourcissements, quelques étirages, quelques coups de tranchet. Mais, tout de même, c'est suffisamment adéquat pour être très acceptable, et créer autour du film l'atmosphère nécessaire.

Un gros reproche est pourtant à faire. Pourquoi avoir été chercher de la musique étrangère qui n'a même pas l'excuse de sa facilité d'exécution, bien au contraire ? N'avons-nous pas de la musique française qui ferait aussi bien — et même mieux — l'affaire ? Puisque, à ce cinéma, on a voulu servir la Musique, ce qui est bien, pourquoi n'avoir pas servi, en premier lieu — ce qui serait parfait — la Musique française ? Et secondairement, puisqu'il est à peu près impossible d'habiller un film à sa juste mesure avec une musique toujours trop vaste pour lui, et qui ne tient qu'avec des reprises ou des coutures gênantes ou visibles, pourquoi ne pas lui faire un complet spécial, sortant de chez le bon tailleur ? Nous ne manquons pas, en France, de maisons recommandables.

Ces réserves faites dans l'intérêt même de l'essor complet du film, dont une musique sincère rehaussera toujours la production, il faut constater tout l'intérêt que présente cet essai d'harmonieuse réalisation et en féliciter ceux qui en ont été les promoteurs.

AU GAUMONT PALACE

FESTIVAL MASSENET

L'idée d'honorer Massenet, — en attendant sans doute d'autres compositeurs — est, en soi, extrêmement louable, et il faut en féliciter d'autant plus la direction musicale de Gaumont Palace, que la musique a bien de la peine, au Cinéma, à s'élever au-dessus de la banale médiocrité d'inconsistants flouffons.

Renforcé d'un nombre de musiciens suffisant pour arriver à quarante-cinq exécutants, d'une trentaine de choristes, et dirigé intelligemment par M. Fosse, l'orchestre a fait entendre un choix heureux d'œuvres de Massenet. C'étaient l'Ouverture de *Phèdre*, les *Erinnyes*, l'air du Cours la Reine et le Fabliau de *Manon*, le ballet d'*Hérodiade*, l'Aragonaise du *Cid* et enfin les *Scènes pittoresques*. Tout cela fut rendu de manière assez satisfaisante pour récompenser M. Fosse des soins avec lesquels il a préparé cette exécution. Je mentionnerai la manière brillante dont Mlle Marcelle

est à encourager. A une époque où les pouvoirs publics, semblent n'avoir qu'un but, celui d'étouffer la musique sous le poids des taxes qui vont toujours en augmentant (et, en revanche, d'exempter le « poing » de toute charge), nous ne saurions trop soutenir toute tentative faite pour répandre l'art des sons, le plus idéal et le plus pur de tous.

Louis-Charles Battaille.

Pour les Professionnels

Notre compatriote M. R.-F. Schmitz, le parfait virtuose et le professeur bien connu, a terminé récemment avec plus de succès que jamais ses séries de *Master classes* en Amérique. Ces sessions d'enseignement spécialement destinées aux professionnels ont été suivies avec passion par un grand nombre d'artistes désormais conquis par la valeur, le charme et le dévouement du jeune maître. En juillet dernier, lors de la session de Chicago, qui fut particulièrement suivie et brillante, M. Robert Schmitz eut l'idée généreuse d'organiser un concours comportant un prix d'argent assez important, dont le montant était prélevé sur une partie des recettes d'inscriptions aux classes, et en partie par des dons. Ce prix était destiné à l'élève le plus méritant, et dont en même temps la situation matérielle demandait le plus d'aide. Il fut délivré à deux candidats *ex æquo*, cette année, les épreuves ayant été excellentes pour beaucoup de concurrents.

Dans la même pensée d'entraide et de désintéressement, M. R. Schmitz compte former dès les premières semaines de son prochain retour en France (c'est-à-dire en mai), des sessions de classes analogues pour les professionnels, comportant si possible les mêmes avantages. L'attribution du prix aurait lieu après un concours où l'élève devrait témoigner d'une culture musicale complète, non limitée à une seule école, mais étendue à toutes les écoles classiques et modernes. Le choix des œuvres, laissé à l'initiative du candidat, devra montrer un équilibre et une impartialité extrêmes, chaque programme devant comporter un groupe de composition opposées comme style, comme époque et comme nationalité. Ce concours pourrait avoir lieu, soit une fois chaque année, soit tous les deux, trois ou quatre ans, suivant le nombre et le développement des adhésions à ce projet. Souhaitons donc qu'il rencontre le plus de sympathies possible.

Ricordi

MUSIQUE

NOUVEAU MAGASIN DE VENT

23, rue de la Pépinière, PARIS —:— Tél. : Central 34